



République Démocratique du Congo

## Liens entre FLEGT et REDD - Leçons et expériences de la RDC

### FORUM SUR LA GOUVERNANCE FORESTIERE EN AFRIQUE CENTRALE

Yaoundé, 21-22 Novembre 2011

**Adrien KAKULA DIASOTUKA**  
Chargé de Projet National

**Coordination Nationale REDD**

Tél. : +243 813996522 / +243 990930226

[kakulaadrien@gmail.com](mailto:kakulaadrien@gmail.com)

Skype : adrienkakula



illégaux tirés des produits forestiers et le processus REDD+ est un mécanisme innovant, transparent et basé sur les résultats, encadrée par les négociations internationales sur le changement climatique afin d'encourager les pays en voie de développement de mieux protéger et/ou conserver et restaurer leurs stocks de carbone forestier. FLEGT peut contribuer à la réussite de la mise œuvre du processus REDD+ en encourageant l'amélioration de la gouvernance forestière et de la mise en application des lois, en prenant en compte certains facteurs de la dégradation des forêts, en instaurant des conditions propices à des investissements de plus grande envergure et en établissant un processus

cadre légal, réglementaire et institutionnel (cadre de mise en œuvre du Processus REDD+, étude à lancer très bientôt par la CN-REDD) est respecté, les droits des communautés locales seront également respectés, ce qui doit conduire à une réduction de la pauvreté en zone forestière (un des objectifs clés du Processus REDD+ → la lutte contre la pauvreté) ; les préoccupations internationales sur le changement climatique confèrent en effet une nouvelle valeur ajoutée aux forêts tropicales bien gérées, laquelle pourrait prochainement se traduire par des transferts financiers Nord-Sud d'un nouveau type, qui rémunéreront le stock de carbone additionnel « capté » par ces forêts (les

2011) sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux du bois et produits dérivés (FLEGT), le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme (MECNT) a insisté sur la participation de tous les acteurs afin que **la lutte contre l'exploitation et le commerce illégal du bois congolais soit une cause nationale, laquelle est une des thématiques à réflexion dans la construction de la stratégie nationale REDD**. Ces assises avaient pour but « l'amélioration de la gouvernance des forêts et de garantir que le bois importé vers l'UE est de provenance légale ». Elles ont été présidées conjointement par José Endundo Bononge et Philip Mikos,

cours des négociations de l'APV pour que ce secteur puisse être intégré dans l'accord et se sont convenues sur le besoin d'identifier les lacunes ou les faiblesses du cadre juridique et de sa mise en œuvre, afin de proposer des solutions techniques, réglementaires ou institutionnelles pour y remédier. Les parties se sont mises aussi d'accord sur une feuille de route indicative balisant les étapes du processus de négociation entre la présente session et le paraphe de l'APV, prévu en juin 2013". Ce, avant de s'estimer satisfaites du bon déroulement des travaux de la première session de négociation. Pour réussir le processus FLEGT en RDC, il y a nécessité de son appropriation « processus d'amélioration de la gouvernance forestière comme le FLEGT » par les acteurs locaux, celle qui ne peut

## **REDD+ en RDC « Construction de la stratégie nationale REDD »**

« Rappelons encore une fois que le Processus **REDD+** vise à contribuer à l'atténuation des émissions des GES, à réduire la pauvreté et à relancer la croissance économique à travers la gestion durable et équitable des forêts, la valorisation des services environnementaux et le renforcement du stock du carbone forestier. Ce processus participatif associe les organisations de la société civile et des communautés locales et peuples autochtones, le secteur privé et le milieu scientifique dans le choix des options stratégiques et la préparation du pays ».

et transparences qui peuvent être nécessaires pour permettre au pays de mettre en œuvre ses options stratégiques REDD.

Les domaines ciblés sont principalement :

### **Le Cadre institutionnel (structure, pilotage et monitoring) :**

La mise en œuvre de la stratégie REDD nécessitera un cadre institutionnel adéquat, qui permettra d'asseoir une bonne gouvernance de la REDD et réduire les risques de corruption à tous les niveaux, respectant les principes de transparence et d'équité. L'élaboration de la macro-architecture institutionnelle sera alimentée par cette étude. Elle devra reposer sur différentes fonctions, qui devront être réalisées en priorité par des structures existantes. et

ue cause juridique venant les droits par rapport au carbone forestier représente une contrainte pour engager les transactions carbone qu'entend générer le mécanisme REDD. L'enjeu est de définir des droits de propriété clairs (non équivoques) sur les crédits carbone de manière à sécuriser les investissements réalisés par les parties prenantes sans léser les éventuels ayant-droits et à favoriser la transparence des échanges.

### **Questions transversales :**

Comme il a été dit au début, les questions transversales touchent à la coordination et harmonisation des interventions des différents secteurs et différents acteurs, tant au niveau national que provincial. Des besoins de réformes institutionnelles pourront ainsi se



un atelier national et à l'étape actuelle nous poursuivons la réflexion (avec une équipe de consultants nationaux et internationaux) pour l'élaboration d'une note sur les options de mécanisme « Options Paper » de partage de revenus issus de la REDD en RDC.

### **Vision de la RDC sur le partage de revenus**

Partage de revenus doit contribuer à la réduction de la pauvreté et à la conservation de la biodiversité (co-bénéfices) ; Le partage de revenus doit tenir compte des droits du pays et des communautés sur les ressources ; Le partage de revenus doit créer des incitations à l'investissement dans la REDD+ de plusieurs sources (privé, bailleurs) ; Le mécanisme doit évoluer avec l'évolution du processus national, et les phases internationales de la REDD+ (flexibilité) .

REDD+ en RDC, y compris Projets et les futurs financements du Fonds National REDD+.

**Identification des Risques à couvrir :**

Confiscation des revenus par l'élite (Autorités politico-administratives, chef coutumier, etc.);  
Manque de transparence dans la distribution et utilisation des ressources ; Exclusion de bénéficiaires vulnérables (femmes, peuples autochtones et les jeunes) ; Conflits intercommunautaires issus de la répartition de revenus (sur les limites de la forêt, par exemple) ; MRV, risques majeurs à la performance (comme c'est basé aux résultats, au cas où il n'ya pas performance ?)

In fine, cette étude arrivera à répondre aux

- La nécessité d'une compréhension commune des préoccupations suivantes :  
termes et concepts clés en usage sur les mécanismes du partage des revenus : Bénéfices ? Revenus ? Avantages ? Etc.
- Le statut juridique du Carbone et ses propriétés ?
- Quels mécanismes pour le suivi et l'évaluation, tout en garantissant la transparence ?
- Quels mécanismes pour garantir la distribution des revenus ?
- Quelle organisation au niveau local ? Comité local de gestion ; fonds local de développement ?
- Quelle est la clé de répartition ?
- Acteurs ? (qui sont les membres de la communauté, comment traiter les acteurs hors la zone de projet?)
- Quel est le lien entre le partage de revenus et le foncier?

...

❑ Sur le plan Juridique, comment clarifier les Contrats de Valorisation des Services Environnementaux ?

❑ Quels sont les textes légaux disponible ou à disponibiliser pour formaliser les décisions prises au cours de la réunion sur le partage des revenus?

❑ Comment indemniser ? quelles communautés indemniser? Celles présentes dans le territoire?

❑ Faut- il continuer de solliciter des dons pour financer les projets REDD+ avant que les crédits générés par ces projets ne soient éligibles sur les marchés du Carbone ?

❑ Dans cette perspective, faut- il envisager d'encourager les investissements privés dans le secteur REDD+ par des mesures incitatives similaires à celles prévues au code des investissements, en les adaptant éventuellement au contexte spécifique du

REDD+ permettrons de guider la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets/initiatives REDD+ sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo. Ils consacrent de mesures de sauvegarde auxquelles les projets/initiatives REDD+ devront être soumis, définissant le processus de validation de ces mesures par le Gouvernement national tout en garantissant sa conformité à la législation nationale, aux politiques de sauvegarde des partenaires techniques et financiers impliqués, des traités et accords internationaux ratifiés par la RDC. Ils fournissent au Pays un cadre garantissant à travers les activités REDD+, la promotion des avantages sociaux et environnementaux réduisant ainsi les potentiels risques indésirables liés à la REDD+.

Cadre réglementaire pour les Projets REDD+ :  
Critères d'homologation et les  
Procédures d'homologation  
Le Registre : l'outil de gestion

**Evaluation Environnementale et Social**  
**Stratégique de la mise en œuvre du Processus**  
**REDD+, en sigle EESS et SESA en anglais (**

Il est donc nécessaire d'élaborer cette évaluation afin d'évaluer les effets positifs et négatifs que pourrait générer les options stratégiques REDD+ proposées par le gouvernement et de contribuer à affiner cette stratégie. L'EESS doit donc adopter une démarche assez participative et se situer en amont du processus REDD+. Elle doit porter une attention particulière aux

Vérification est développée par la FAO en collaboration avec la Direction d'Inventaire et d'Aménagement Forestier du MECNT, dont la Version préliminaire sera présentée à la CoP17 à Durban.

### **L'étude sur le Fonds National REDD+ :** **Mécanisme financier de gestion des** **financements REDD en RDC**

L'objectif de cette étude est de proposer le Profil d'ensemble du Fonds National REDD+ de la RDC, qui comprendra les caractéristiques fondamentales du Fonds, c'est-à-dire son statut juridique, ses objectifs, son processus de mise en place, sa structure de gouvernance, sa stratégie de mobilisation de fonds nationaux et internationaux, la



République Démocratique du Congo

**Merci pour votre aimable  
attention!**

